

Edito



« Le jugement sera peut-être dur mais je crains que ce quinquennat ne reste un quinquennat blanc en termes de santé publique, et je le regrette amèrement ».

Depuis le début de législature, le groupe UDI a formulé des propositions pour apporter une réponse aux carences de notre système de soins. La réponse de la ministre de la Santé Marisol Touraine a toujours été que la « grande » loi de santé publique répondrait à ces préoccupations. Il n'en malheureusement rien.

Ce projet de loi ne comporte aucune mesure d'envergure pour lutter contre la désertification médicale, pour rapprocher santé publique et santé privée, pour améliorer la liaison entre la ville et l'hôpital, pour refondre la carte hospitalière, pour garantir la sécurité sanitaire ou enfin pour favoriser l'innovation et la recherche.

Mme Touraine brandit l'étendard de la généralisation du tiers payant. Pourtant, aucune réponse n'est apportée pour diminuer le reste à charge, qui atteint des niveaux insoutenables et qui conduit, et c'est inacceptable, les plus modestes à renoncer aux soins.

Le jugement sera peut-être dur mais je crains que ce quinquennat ne reste un quinquennat blanc en termes de santé publique, et je le regrette amèrement.

Pour autant, notre groupe tient tout de même à saluer les rares avancées prévues dans ce texte. Je pense en premier lieu au droit à l'oubli, qui permettra aux anciens malades d'un cancer qui contractent un prêt immobilier ou un crédit à la consommation de ne plus être tenus de mentionner leur maladie dans leurs antécédents médicaux. Je pense aussi au fait que la prévention est consacrée pour la première fois comme un pilier de la politique de santé publique. D'ailleurs, et à l'issue de la première semaine de débat, je me félicite de l'adoption de deux amendements UDI : l'un prévoit l'interdiction du *free refill* et l'autre prévoit que les buralistes soient tenus d'exiger un justificatif de l'âge des acheteurs de tabac.

Enfin, je suis heureux et fier que l'UDI ait été à l'origine de l'affirmation, dans la loi, du principe selon lequel nul ne peut être exclu du don de sang en raison de son orientation sexuelle.

Arnaud Richard, Député des Yvelines

Questions au Gouvernement

« Depuis des mois, vous avez été alertés à de nombreuses reprises sur le dramatique problème que constitue le non-paiement par les CARSAT des pensions des nouveaux retraités. Des milliers de dossiers sont toujours en instance et il est compliqué, voire quasiment impossible pour les intéressés de joindre les services par téléphone, sans parler d'obtenir une réponse claire. Quels moyens allez-vous débloquer pour que cesse enfin ce scandale ? » **Stéphane Demilly, député de la Somme, 1^{er} avril.**

« La fracture sociale que dénonçait le Jacques Chirac voilà vingt ans est devenue aujourd'hui une véritable cassure territoriale. Si les récentes annonces en faveur de la ruralité semblent aller dans le bon sens, votre réforme territoriale restera le grand rendez-vous manqué de ce quinquennat. Comment l'État, garant de la solidarité territoriale, entend-il agir pour adapter les territoires ruraux et périurbains au XXI^e siècle ? » **Thierry Benoit, député d'Ille-et-Vilaine, 1^{er} avril.**

« Monsieur le Premier ministre, allez-vous ouvrir vos portes aux frondeurs ou aux écologistes qui, les uns et les autres, sont chaque jour un peu plus en rupture avec la politique que vous mettez en œuvre ? Une telle majorité, rafistolée à la hâte, ne vous suivra pas pour mener les réformes de fond dont notre pays a besoin. Vous avez affirmé ce matin que le peuple vous demande de rester à votre poste. Ce n'est pas le cas de votre majorité. Comment allez-vous sortir de cette impasse ? » **Philippe Vigier, député d'Eure-et-Loir, 31 mars**

En séance

Le projet de loi de modernisation de notre système de santé

Depuis plus de deux années maintenant, chaque fois que notre groupe a formulé des propositions sur les enjeux cruciaux de notre système de santé publique, **Marisol Touraine, n'a eu de cesse de nous expliquer que ceux-ci seraient traités dans ce projet de loi.** Nous attendions par conséquent que cette réforme permette d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux. **Il n'en est malheureusement rien.**

Nous dénonçons l'absence totale de méthode, qui explique en partie les carences de ce texte :

- en préparant ce projet de loi depuis maintenant plus de deux ans, la ministre est tout de même parvenue à nous présenter un texte sur lequel **plus de 50 amendements gouvernementaux ont été déposés avant le travail en commission !**
- **une concertation improvisée en urgence après que le projet de loi ait déjà été déposé à l'Assemblée nationale**
- une mobilisation de **l'ensemble des professions de santé contre ce projet de loi** alors que celui-ci **n'est aucunement révolutionnaire**, bien au contraire.

Nous dénonçons **également l'absence de courage.** Ce projet de loi ne s'attaque nullement à des questions aussi essentielles que la désertification médicale ; le rapprochement entre public et privé ; la carte hospitalière ; la répartition territoriale équitable des établissements de santé et leur nécessaire modernisation ; la sécurité sanitaire ; l'innovation et la recherche.

Les principales propositions du Groupe UDI

Améliorer la gouvernance et le pilotage du système de santé :

- ★ Fusionner tous les régimes d'assurance maladie obligatoire en un seul régime d'assurance maladie universelle ;
- ★ Prévoir un droit à l'information sur le coût réel des prestations de santé dont bénéficie chaque usager ;
- ★ Refondre la carte hospitalière ;

Lutter contre les iniquités du système de santé et protéger les plus fragiles

- ★ Affirmer le droit de l'enfant hospitalisé à bénéficier de la présence de ses parents ;
- ★ Ouvrir le don du sang aux personnes homosexuelles et bisexuelles ;
- ★ Etendre le droit à l'oubli aux donneurs et aux receveurs d'organes ;

Assurer un accès aux soins équitable sur l'ensemble du territoire

- ★ Renforcer les critères de démographie médicale dans la détermination du numerus clausus pour les études de médecine ;
- ★ Substituer à l'examen national classant un internat régional ;
- ★ Instaurer un stage d'une durée minimale de douze mois au cours de la troisième année d'internat dans les zones touchées par la désertification médicale ;

Mettre en œuvre une politique de prévention efficace et équilibrée

- ★ Supprimer la disposition prévoyant que le contenu du message à caractère sanitaire sur l'alcool est défini par un arrêté du ministre ;
- ★ Interdire la mise à disposition en libre-service de fontaines proposant des sodas

Agir sur l'économie du tabac et éviter l'entrée des jeunes dans le tabagisme

- ★ Créer un système de suivi et de traçabilité sur les paquets de cigarettes
- ★ Prévoir que les buralistes exigent du client qu'il établisse la preuve de sa majorité

Décloisonner le système de santé au profit des patients

- ★ Permettre au médecin du travail d'accéder au dossier médical partagé
- ★ Permettre aux pharmaciens d'officine d'avoir accès au dossier médical personnel du patient
- ★ Instaurer la convergence tarifaire entre public et privé

Et...

- ★ Rétablir le délai de réflexion d'une semaine pour l'interruption volontaire de grossesse ;
- ★ Supprimer la généralisation du tiers payant ;

En séance

La proposition de loi visant à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales

Cette proposition de loi vise à **permettre la réouverture des délais d'inscription sur les listes électorales pour l'année 2015 en revenant de façon exceptionnelle sur le principe de révision annuelle des listes électorales prévu par l'article L.16 du code électoral**. En effet, les élections régionales se tiendront en décembre 2015, soit près d'un an après la clôture des inscriptions sur les listes électorales. **Seraient donc prises en compte pour cette révision les demandes d'inscription sur les listes électorales déposées jusqu'au 30 septembre 2015.**

Vu du groupe UDI

- ★ Afin de lutter contre l'abstention qui mine la démocratie, nous devons permettre au plus grand nombre d'électeurs de s'inscrire sur les listes électorales.
- ★ En l'état actuel du droit, les contraintes qui pèsent sur le calendrier d'inscription sur les listes électorales et sa complexité sont l'une des sources déterminantes de l'éloignement de certains électeurs potentiels de l'institution électorale, dont l'ampleur est aujourd'hui estimée à 3 millions de non-inscrits et 6,5 millions de mal-inscrits.
- ★ Ce texte poursuivant l'objectif louable de lutter contre l'abstention, le Groupe UDI l'a voté.

La proposition de loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères & des entreprises donneuses d'ordre

Cette proposition de loi vise à **instaurer une obligation de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre à l'égard de leurs filiales, sous-traitants et fournisseurs**. Il s'agit de responsabiliser les sociétés transnationales afin d'empêcher la survenance de drames en France et à l'étranger et d'obtenir des réparations pour les victimes en cas de dommages portant atteinte aux droits humains et à l'environnement.

Vu du groupe UDI

- ★ Les objectifs de cette proposition de loi sont nobles : éviter les pratiques qui peuvent avoir des incidences négatives sur les droits humains et l'environnement, en responsabilisant les entreprises.
- ★ Pour autant, elle n'est pas en phase avec les réalités économiques.
- ★ En effet, la réforme proposée placerait la France dans une situation inédite en Europe puisqu'aucun pays ne prévoit une législation aussi étendue en matière de responsabilité des entreprises. **Penser que, ce faisant, nous ouvrirons la voie au monde semble, malheureusement, irréaliste.**
- ★ La proposition de loi est d'ailleurs orthogonale avec la directive européenne de 2014 sur le *reporting* extra-financier et la vigilance raisonnée. Elle prévoit une obligation à la fois trop dure et trop large, éloignée des standards juridiques actuels. Elle oriente de plus les organisations non gouvernementales et les associations vers le contentieux et non vers la mise en valeur des bonnes pratiques.
- ★ Pour l'ensemble de ces raisons, le Groupe UDI s'est prononcé contre cette proposition de loi.

Dans la presse

Nouvelle Calédonie : « pour une économie souveraine » - AFP - 3 avril

Philippe Gomes s'est dit favorable à la construction d'une "économie souveraine" en Nouvelle-Calédonie, où sa formation vient de prendre la présidence du gouvernement local, au terme de plus de trois mois de paralysie. "Je considère que la maîtrise publique des matières premières est un élément majeur de la souveraineté économique d'un pays. Nous devons impérativement prendre le contrôle des outils métallurgiques et miniers, et affecter une partie de l'exploitation de la ressource à un fonds pour les générations futures.

Loi Renseignement : Hervé Morin « très réservé » - AFP - 1^{er} avril

Il a listé trois sujets d'inquiétudes. « D'abord, le champ dans lequel le renseignement peut intervenir est extrêmement large. A travers la protection des intérêts économiques, on peut grosso modo toucher à tout. Deuxièmement, il s'est dit hostile à ce qu'il y ait des interventions sans avis de la commission et ce même s'il y a urgence. Je proposerai des amendements sur le sujet ». Il s'est enfin dit « inquiet des moyens de contrôles de la nouvelle commission et des fichiers qui sont constitués après ».

Elections régionales : « Philippe Vigier demande trois régions dans le cadre de listes d'union de la droite et du centre » - AFP - 31 mars

Le Président du groupe UDI à l'Assemblée nationale s'est réjoui par ailleurs du résultat des départementales: "la marque UDI s'est installée dans le paysage. La prochaine étape ce sont les régionales. L'alliance de la droite et du centre s'est imposée dimanche dans les urnes, c'est un acte fondateur pour les rendez-vous électoraux qui arrivent et c'est une exigence pour trouver des solutions pour 2017 ». Philippe Vigier a souligné qu'il avait toujours été « pour des primaires ouvertes."

Elections départementales : « regarder en face une fin de cycle » - AFP - 30 mars

Jean-Christophe Fromantin a appelé tous les partis "à regarder en face une fin de cycle", plutôt que "de persister dans l'autosatisfaction" au lendemain des élections départementales remportées par la droite et le centre. "Ces succès en trompe-l'œil nous éloignent d'un débat de fond et du vote d'adhésion dont la France a besoin pour entamer de véritables réformes. Le score du FN témoigne d'une radicalisation de l'opinion et préfigure des situations extrêmement compliquées à gérer aux prochaines élections".

Elections locales : Yves Jégo, propose de « regrouper en un même jour les futures élections locales » - AFP - 30 mars

"A partir de 2020, je propose de regrouper le même jour les élections municipales, départementales et régionales. Cette solution de bon sens permettrait des économies sur l'organisation du vote, une plus grande mobilisation du corps électoral, une limitation de fait des tentations de cumul de mandat et surtout une réduction considérable de l'impact bloquant sur l'action des gouvernements que ces échéances impliquent".

Questions au Gouvernement

« L'extinction progressive, d'ici à 2017, des dotations du budget général affectées au financement de l'audiovisuel public, permise par la progression du rendement de la contribution à l'audiovisuel public amorce-t-elle un désengagement de l'État et la fin de sa tutelle sur l'entreprise, comme peut le laisser penser votre communication du 4 mars dernier, dans laquelle vous écriviez que « les relations entre l'État et France Télévisions doivent évoluer pour permettre une plus grande agilité et une plus grande responsabilité de l'entreprise » ? **Laurent Degallaix, député du Nord, 25 mars.**

« Quel est aujourd'hui le périmètre exact de votre majorité, mais aussi celui de la gauche républicaine. Le combat républicain ne peut être ni à géométrie variable ni hémiplégique. Il doit être clair et sans ambiguïté : si « ni... ni... » il y a, ce doit être « ni l'extrême droite ni l'extrême gauche ». Ne trouvez-vous pas qu'il y a une certaine incohérence, voire une compromission morale, à intégrer cette extrême gauche-là dans votre camp ? Comptez-vous, pour les élections à venir, y compris pour le scrutin de dimanche prochain, dénoncer et refuser toute alliance avec ces candidats comme avec ceux du Front national ? **Meyer Habib, député des Français établis hors de France, 24 mars.**

« Mettez en place un véritable plan Marshall pour la ruralité, en particulier dans le domaine des infrastructures routières, ferroviaires et numériques ! Ce n'est pas en vous invitant à la dernière minute au congrès de la FNSEA que vous allez rassurer nos agriculteurs ! Faites-leur d'abord confiance et faites confiance aux artisans, aux commerçants, aux patrons de PME, à leurs salariés, aux bénévoles associatifs et à tous ces acteurs de terrain, en desserrant le carcan insupportable des normes et des règlements administratifs ! Quand comprendrez-vous enfin que le cri d'alarme des ruraux, dans les urnes dimanche dernier, pourrait un jour se transformer en cri de révolte, voire en cri de révolution ? » **Yannick Favennec, député de la Mayenne, 24 mars.**